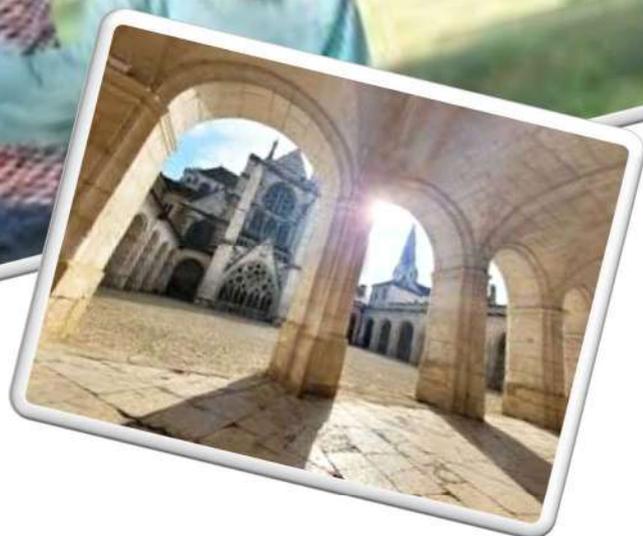


# COMITE DE PROTECTION DE L'ENFANCE DE L'YONNE



RAPPORT D'ACTIVITE  
**2024**



# SOMMAIRE

- P.4 Mot de la Présidente
- P.5 L'association en chiffres
- P.6 Le Conseil d'Administration
- P.7 Organigramme de l'association
- P.8 Ressources humaines
- P.9 Zoom sur la formation
- P.10 Activité des pôles
- P.11 Carte d'implantation
- P.12 Les financeurs

## **LE POLE D'INTERVENTION EN MILIEU OUVERT**

- P.14 - 15 Le service AEMO
- P.16 - 17 Le service AER
- P.18 - 19 Le service SICMO

## **LE POLE DE SOUTIEN A LA PARENTALITE**

- P.21 - 22 Le service de Visites Médiatisées
- P.23 - 24 Le service de Médiation Familiale

## **LE POLE D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE D'ADOLESCENTS ET DE JEUNES MAJEURS**

- P.26 - 27 Le service STUDIOS - MNA

## **LE POLE JUDICIAIRE :**

- P.29 - 30 Le service d'Investigation Educative
- P.31 2024 C'était aussi...
- P.32 Annuaire des services
- P.33 Partenaires
- P.34 Site internet
- P.35 Mes notes

## Le MOT DE LA PRESIDENTE



Mesdames, Messieurs,

Le CPEY est une association dont les missions visent à accompagner des familles, des enfants qui rencontrent des difficultés majeures dans leur parcours de vie : des violences, des abandons, des dépendances, des solitudes. Elle accueille aussi des jeunes « mineurs non accompagnés » auxquels elle propose un suivi dans tous les domaines institutionnels, afin de leur permettre une adaptation, une insertion dans notre république et de leur offrir un avenir.

Aujourd'hui, le CPEY accompagne plus de 1500 enfants, adolescents et leurs familles. 6 services sont dédiés à différentes interventions sur tout le département.

Ils sont regroupés en quatre pôles :

- un pôle d'intervention en milieu ouvert (action éducative en milieu ouvert, action éducative en milieu ouvert renforcée)
- un pôle de soutien à la parentalité (visites médiatisées, médiation familiale)
- un pôle d'accompagnement vers l'autonomie d'adolescents et de jeunes majeurs (studios, mineurs non accompagnés : MNA)
- enfin un pôle judiciaire (investigation éducative)

Cette association comprend plus de 80 salariés, pour l'essentiel des travailleurs sociaux, mais aussi des personnels paramédicaux, administratifs et des services généraux. Ils sont placés sous l'autorité d'une équipe de direction et sous l'égide d'un Conseil d'Administration.

Celui-ci est composé de 9 élus, toutes et tous très investis dans l'accompagnement des missions de l'association, à l'écoute des sujets de notre société, dans un souci d'efficacité et de responsabilité.

Le budget de l'association approche les 6 millions d'euros : 88% proviennent du CD de l'Yonne, 10% de la PJJ, et 2% de la CAF.

Je dois aussi saluer quelques communes et des mécènes qui contribuent au fonctionnement de notre institution.

Cette association que j'ai l'honneur de présider, forte des engagements humains et des valeurs qui la fondent, témoigne d'une motivation remarquable de la part de tous ses membres qui, par leurs qualifications, leur professionnalisme et leurs compétences assurent des missions difficiles dans l'intérêt supérieur de l'Enfant.

***La Présidente***

***Elisabeth GERARD-BILLEBAULT***

## L'ASSOCIATION EN CHIFFRES

**70** années d'expérience

**8**  
SERVICES

**10**  
ADMINISTRATEURS

**1504**  
enfants

de l'Yonne  
accompagnés  
chaque année

**82** salariés



**14**  
antennes ou  
équipes sur le  
département de  
l'Yonne

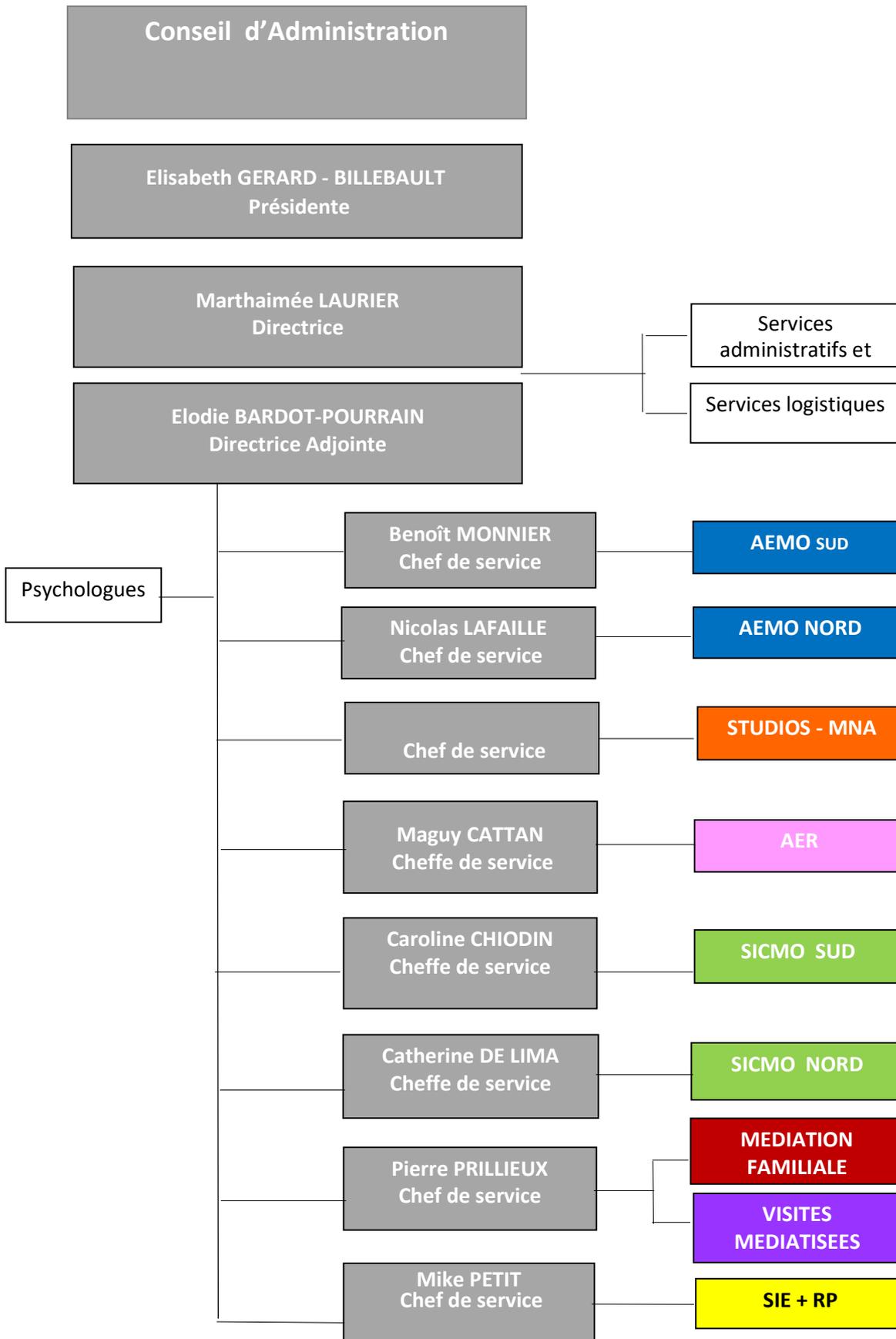


## **Le CONSEIL D'ADMINISTRATION**

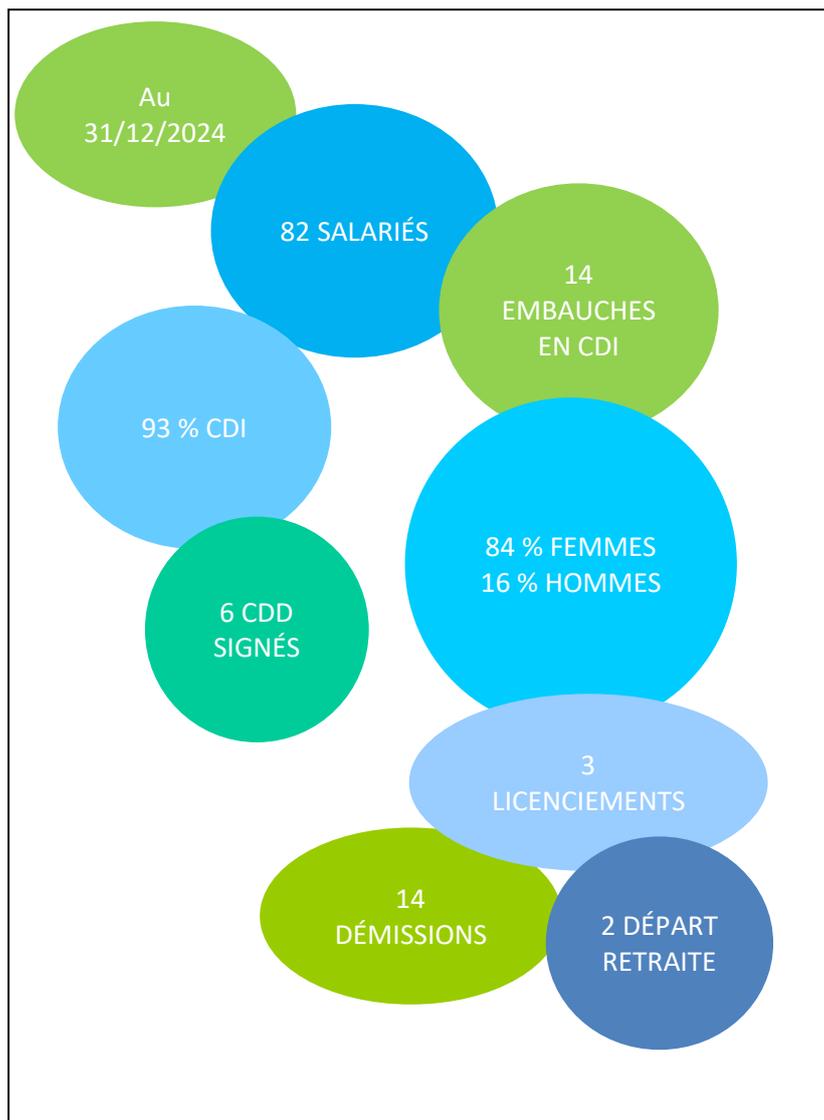
<b>Elisabeth GERARD-BILLEBAULT</b>	Présidente
<b>Martine BLOT</b>	Vice-Présidente
<b>Dominique BOUTROLLE</b>	Secrétaire
<b>Amine HIRIDJEE</b>	Trésorier
<b>Laurence CHARRIER</b>	Membre
<b>Bruno CHATELAIN</b>	Membre
<b>Noémie DEGY</b>	Membre
<b>Isabelle DEJUST</b>	Membre
<b>Dominique JUVIGNY</b>	Membre
<b>Eliane MAGNE</b>	Membre



# ORGANIGRAMME DE L'ASSOCIATION



# RESSOURCES HUMAINES



## ZOOM SUR LES EMPLOIS

Répartition par catégorie au 31/12/2024

- 14 % administratifs
- 16 % cadres (hiérarchiques et fonctionnels)
- 64 % éducatifs
- 2 % paramédicaux

# ZOOM SUR LA FORMATION

Le CPEY soutient la montée en compétence de chacun des salariés.

Les professionnels ont bénéficié de temps formatifs en interne ou en externe, de manière individuelle ou collective.

**Les formations proposées par la Direction, les chefs de service ou à l'initiative des professionnels sont en constantes évolution afin de s'adapter aux transformations sociétales et aux publics accompagnés.**

**En 2024, les formations ont porté sur :**

- *Psycho traumatismes et petite enfance*
- *Hystérie, phobie, toc ... ces mots des psy qui ont trop bien réussi*
- *L'enfant face aux violences conjugales*
- *Sensibilisation aux comportements tyranniques de l'enfant et de l'adolescent*
- *Autorité parentale et Protection de l'enfance*
- *Animer un groupe de parole pour les enfants victimes de violences intrafamiliales*
- *La maltraitance sur le jeune enfant : de la négligence aux abus.*
- *Comprendre les bases de la théorie de l'attachement*
- *Lutte contre la violence faite aux femmes, colloque*
- *Animer des groupes d'enfants concernés par la séparation parentale*
- *Accompagnement au numérique*
- *Présentation Promeneurs du Net*

## PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES BUDGET 2024 = 25 107 €

### *Formations individuelles : 6 personnes*

Abord familial et institutionnel systémique - IDES 1er et 2e cycle (2022-2023)

Dirigeant de l'économie médico sociale - ESPACE SENTEIN (2022-2024)

Fonction tutorale - IRTESS

Chef de service des Ets sociaux - ESPACE SENTEIN

### *Formations collectives : 17 personnes*

\* Repères sur les fondamentaux de la protection de l'enfance - SOS VILLAGES D'ENFANTS

\* Budget prévisionnel, procédures comptables - URIOPSS

\* CSE SSCT - Pôle Formation

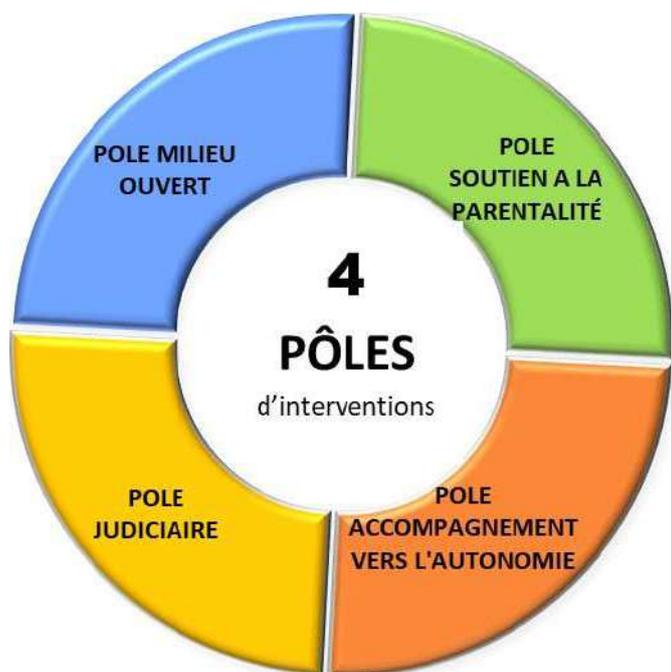
\* Violences intra-familiales - IDES

\* L'enfant face aux violences conjugales : une souffrance pour l'enfant, un défi pour la parentalité – Karen SADLIER Webinaire

# ACTIVITES DES POLES

Acteur associatif intervenant majoritairement dans le champ de la protection de l'enfance, le Comité de Protection de l'Enfance (CPEY) est une association Loi 1901, créée le 8 juillet 1954.

Nous intervenons, sur décisions administratives ou judiciaires, pour assurer l'accueil et l'accompagnement éducatif auprès des enfants, des adolescents et des jeunes majeurs en souffrance ou en risque de danger (physique, moral, psychologique ou social).



L'intérêt de l'enfant ou du jeune constitue le fondement même de l'action engagée par l'Association. Prévenir le danger qui le guette ou le diminuer en vue de le faire cesser reste notre objectif premier.

Ainsi, nous nous inscrivons clairement dans l'application de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et les Politiques Publiques et les mettons en oeuvre quotidiennement dans les actions éducatives menées par nos services.

## Nos Valeurs :

- Des valeurs éthiques : la tolérance, la laïcité, la non-discrimination
- Le respect des droits de la personne et de l'enfant
- Des exigences professionnelles : la qualification et la compétence des intervenants et la qualité des prestations

## Nos Missions :

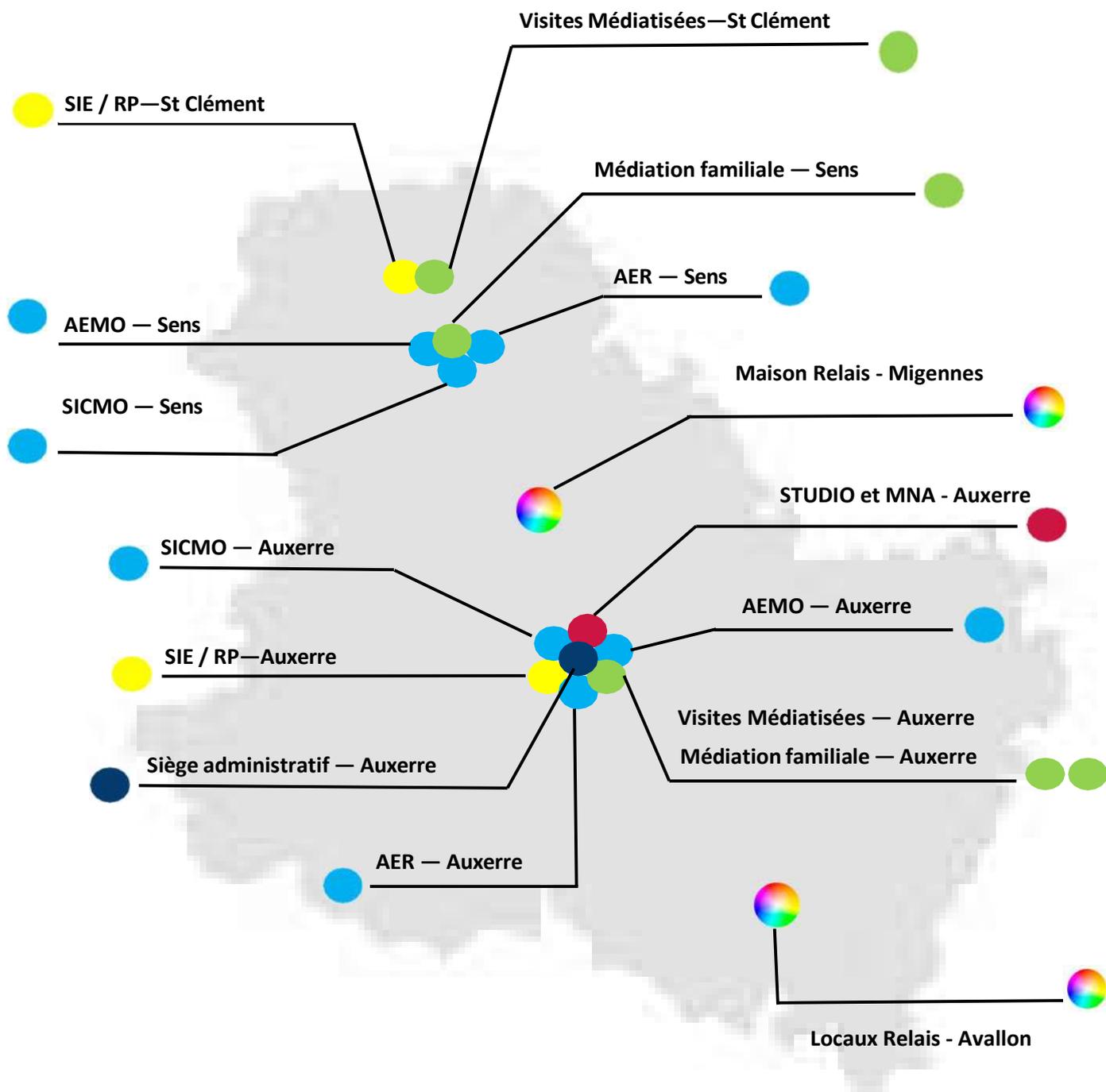
- Le soutien à la parentalité
- L'intervention éducative à domicile
- L'accompagnement d'adolescents, de jeunes majeurs



## Nos services :

Le CPEY intervient sur tout le territoire de l'Yonne, avec des antennes selon les services à Sens, Migennes, Auxerre et Avallon.

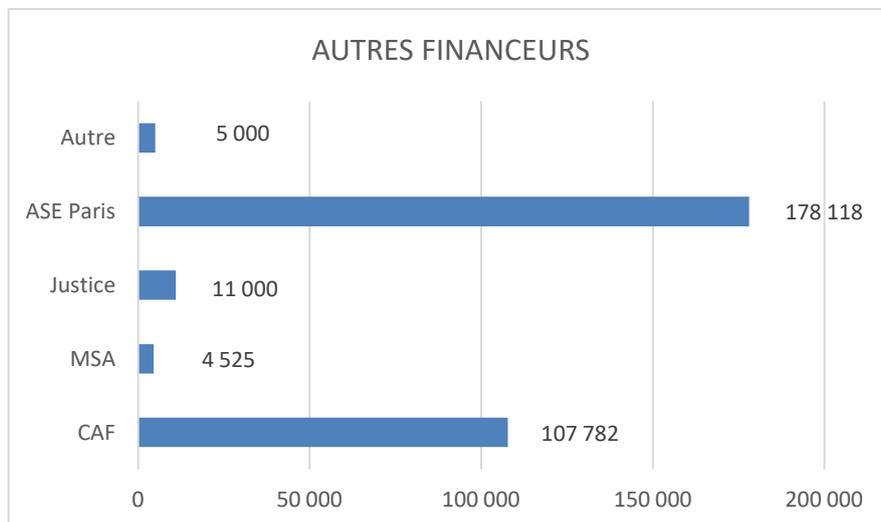
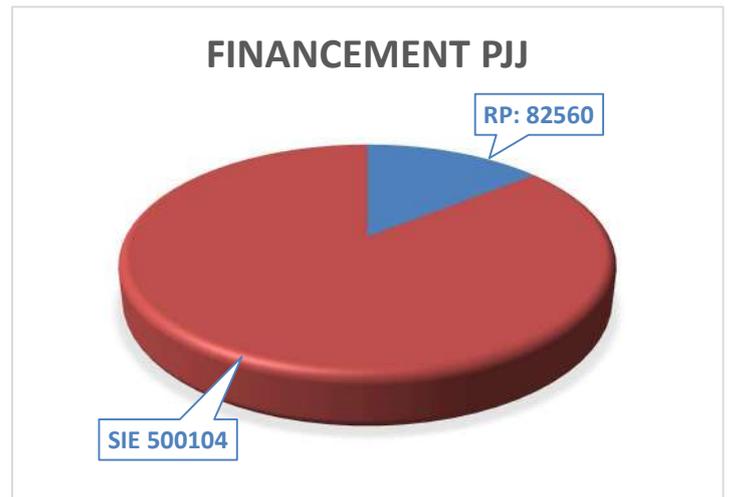
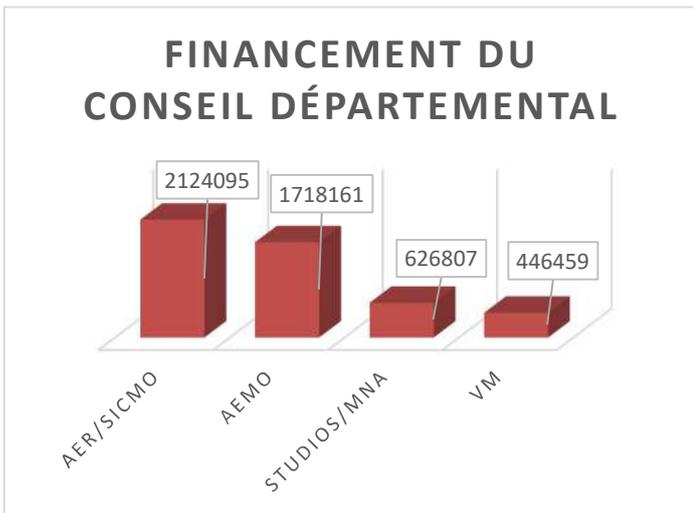
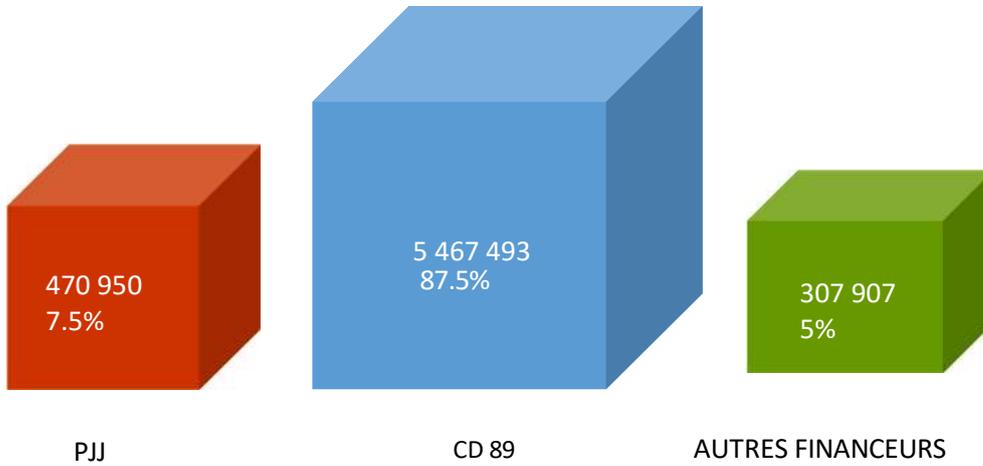
# CARTE D'IMPLANTATION



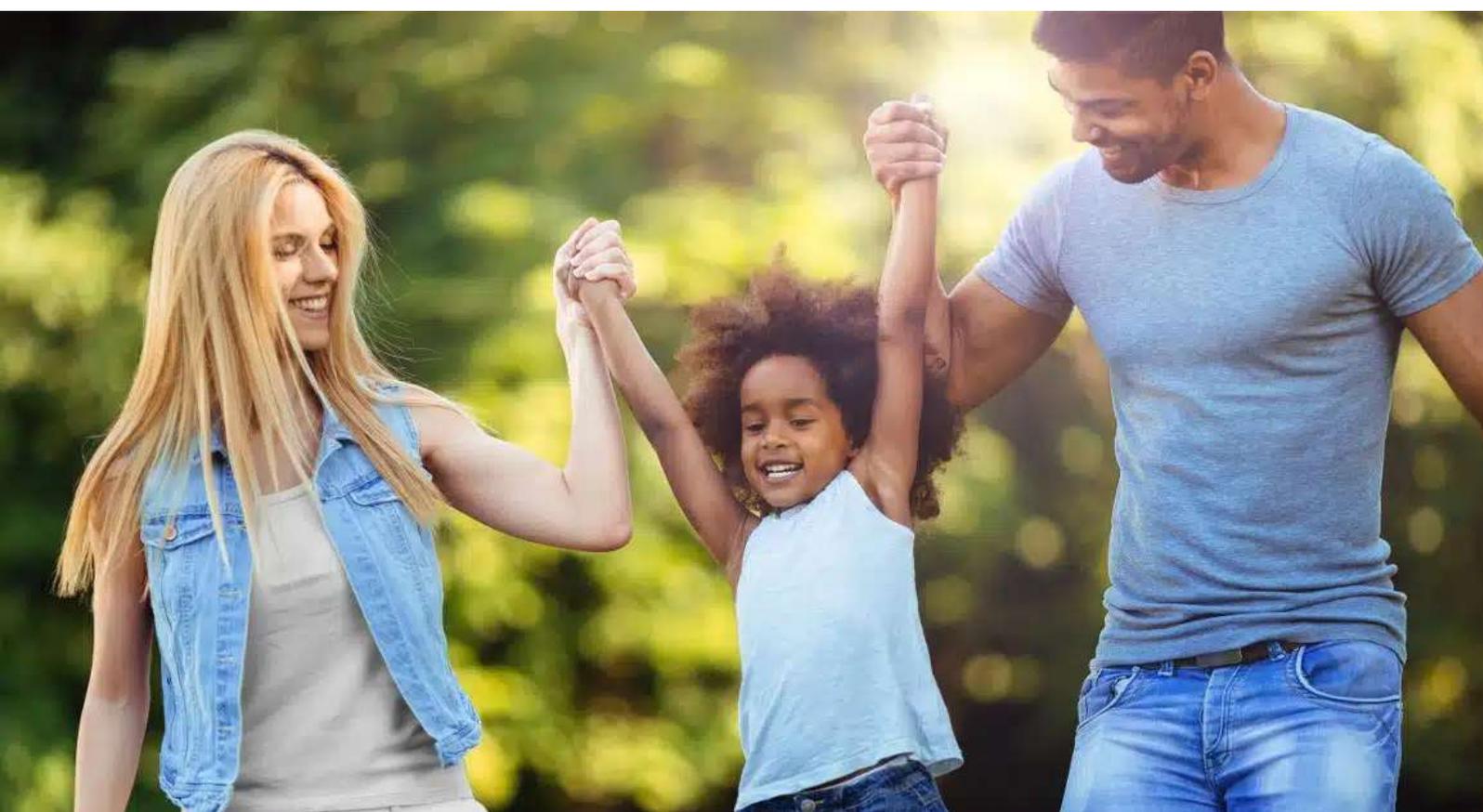
- Le pôle d'intervention en milieu ouvert
- Le pôle de soutien à la parentalité
- Le pôle d'accompagnement vers l'autonomie d'adolescents et de jeunes majeurs
- Le pôle judiciaire

# LES FINANCEURS

**FINANCEMENT GLOBAL : 6 246 374 €**



# LE POLE INTERVENTION EN MILIEU OUVERT



# Service AEMO (Action Éducative en Milieu Ouvert)

Le service AEMO intervient sur l'ensemble du département de l'Yonne à travers deux antennes :

## AEMO Nord – Sens

- 1 Chef de service
- 6 Travailleurs sociaux
- 1 Psychologue
- 1 Secrétaire

## AEMO Sud – Auxerre

- 1 Chef de service
- 6 Travailleurs sociaux
- 1 Psychologue
- 1 Secrétaire

**Antenne de Sens :** Sens, Joigny, Migennes

**Antenne d'Auxerre :** Auxerre, Avallon, Toucy, Tonnerre

## Les Missions

L'AEMO est une mesure de protection de l'enfance **ordonnée par le Juge des enfants**, visant à **prévenir ou faire cesser des situations de danger** (physique, psychologique, sexuel, négligence, entrave au développement).

Les professionnels accompagnent les familles par :

- Des **visites mensuelles au domicile**
- Un **travail éducatif de soutien à la parentalité**
- Un **suivi individualisé de l'enfant**, selon ses besoins fondamentaux

Chaque travailleur social suit en moyenne **30 enfants** (soit environ **20 familles**).

## Cadre judiciaire

Les mesures AEMO sont prononcées :

- Sur saisine du Juge des enfants
- Pour une durée de **6 à 24 mois**, renouvelable
- Un réexamen est systématiquement prévu **un mois avant l'échéance**

Le juge peut décider :

- D'une **mainlevée**
- D'un **renouvellement ou renforcement** (AEMO renforcée)



- D'un **placement** (en famille d'accueil, établissement, ou chez un tiers)

## Objectifs 2024 et réalisations

### Rappel des objectifs poursuivis :

- Poursuite de l'amélioration continue via des **groupes de travail** sur le Projet de service, le Projet personnalisé, les modalités d'intervention
- **Implication des familles** : questionnaire de satisfaction, groupes d'expression

### Réalisations :

- **4 groupes de travail** réalisés sur chaque antenne, un **document commun validé en septembre 2024** (basé sur la trame HAS et les travaux antérieurs)
- **Collaboration inter-équipes** entre les deux chefs de service

## Perspectives 2025

- Reprise des **réunions de service** pour harmoniser les outils des deux antennes
- Préparation puis réalisation de l'**évaluation HAS en octobre 2025**
- Mise en place de **formations internes** animées par les psychologues, sur les violences sexuelles, le génogramme, le développement émotionnel, l'identité chez l'adolescent

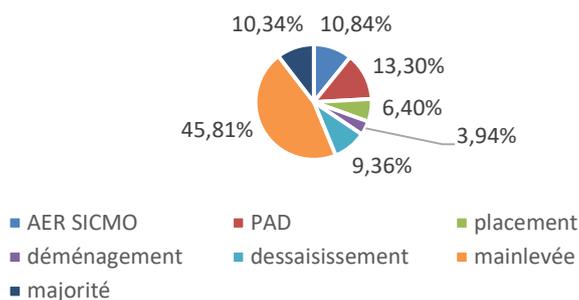
## Partenariats

- **Conseil Départemental** : participation aux commissions Enfance en vue d'un changement de mesure
- **SAVI** (dispositif d'accompagnement pour victimes/auteurs de violences sexuelles) :
- **CNAPE – Semaine des Droits de l'Enfant** : Organisation d'un **tournoi de football** à destination des enfants accompagnés (16-17 novembre 2024)

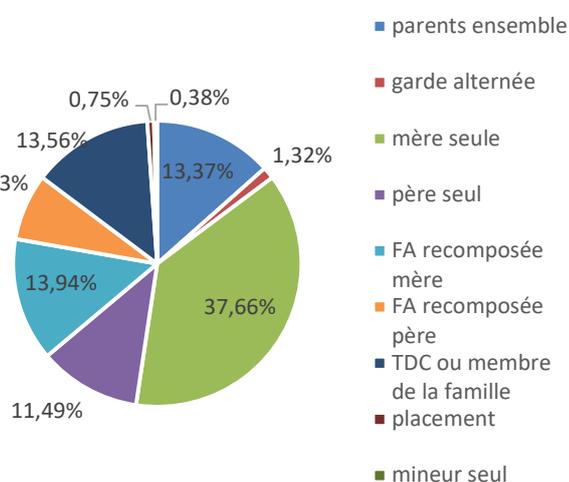
## Chiffres clés 2024

- 531 mesures suivies
- 334 familles accompagnées
- 249 filles, 282 garçons
- Durée moyenne avant mainlevée : 20 mois

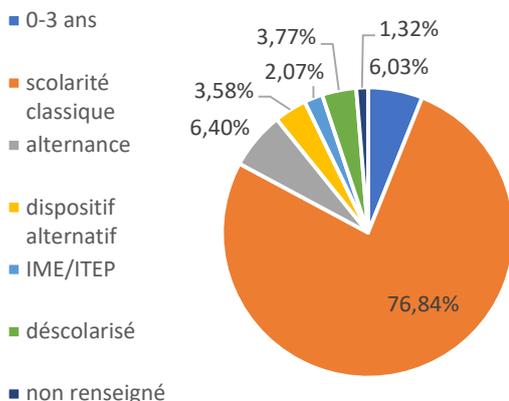
### Orientation des jeunes à la sortie



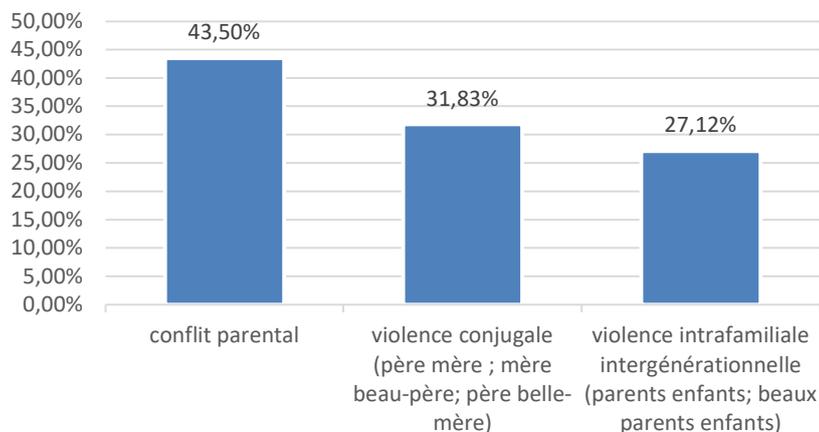
### lieu de vie de l'enfant



### scolarité de l'enfant



### violences intrafamiliales



**Attentes de A (enfant accompagné)** : « J'ai envie que mon père m'appelle plus souvent et s'intéresse un peu plus à moi, à mes notes. Je veux que ma maman continue de se mettre sur la bonne route ».

**Attentes de Mr B** : « J'aimerais avoir plus de dialogue avec ma fille », et **de Mme C** : « Je veux continuer le suivi pour avoir des conseils ».

# SERVICE AER

Le service AER (Accompagnement éducatif renforcé) est mandaté pour accompagner des mesures d'AED Renforcées et d'AEMO Renforcées.

## Composition de l'équipe

Quelques mouvements en 2024 :

- Un poste gelé,
- Deux congés maternité dont un non remplacé,
- De janvier à fin juillet 2024, 6 éducatrices pour 78 enfants accompagnés,
- Depuis août, départ d'une éducatrice et de ses 13 situations accompagnées sur l'antenne de Sens pour rééquilibrer les trois antennes,
- Au 31/12/2024, l'équipe compte 5 éducatrices spécialisées, une TISF, une monitrice éducatrice, une infirmière, une psychologue, une secrétaire, une comptable et une cheffe de service.

## Les objectifs 2023 et leur réalisation

	<p>Création d'un livret d'accueil Audio pour les tout-petits et les personnes non lectrices Adapter la formule du questionnaire de satisfaction pour que les familles s'en saisissent</p> <p>* Différé dans l'attente de la construction d'un nouveau projet de service commune AER/SICMO et de l'harmonisation des outils</p>
	<p>Accompagner le rapprochement AER/SICMO</p> <p>* Pré-projet construit, en attente de validation du Conseil Départemental</p>

2024 : des actions collectives :

<p><b>Expression des émotions :</b> 2 groupes, 7 enfants, 3 à 5 séances par groupe Objectif : travailler avec les enfants l'identification et l'expression des émotions Valoriser les enfants au travers de la présentation aux parents de l'histoire illustrée réalisée</p>	<p><b>Groupe Adolescents :</b> 5 adolescents, 6 séances au Sémaphore à Tonnerre (Merci !) Objectifs : travailler la relation difficile avec les parents et avec les autres ainsi que la difficulté à aller vers l'extérieur Différents thèmes abordés comme l'estime de soi, grandir, la relation aux parents via l'utilisation de différents supports. Résultat : ouverture vers l'extérieur, lien social, image positive auprès des parents.</p>
<p><b>Groupe parents : sensibilisation aux violences quotidiennes :</b> 3 familles, 1 temps d'échange de 2 heures Objectifs : aborder les notions de danger, amener les parents à mieux repérer les dangers, amener une modification des comportements parentaux Résultat : les parents ont évoqué des situations concrètes et partagé des solutions. A refaire sur plusieurs séances.</p>	<p><b>Partage des compétences et attractivité des métiers :</b> Intervention du service auprès de ME de l'IRTS Parentier pour présenter les métiers et la mesure. Participation deux éducatrices du service au forum des institutions de l'IRTESS de Dijon pour présenter l'AER.</p>

## ➤ Perspectives 2025

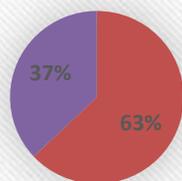
- Construire avec les équipes le projet de service d'AED-R et AEMO-R regroupant les deux antennes SICMO et le service AER
- Accompagner les équipes au changement
- Adapter la formule du questionnaire de satisfaction pour que les familles s'en saisissent
- Préparer et réaliser l'évaluation HAS



## ➤ Statistiques :

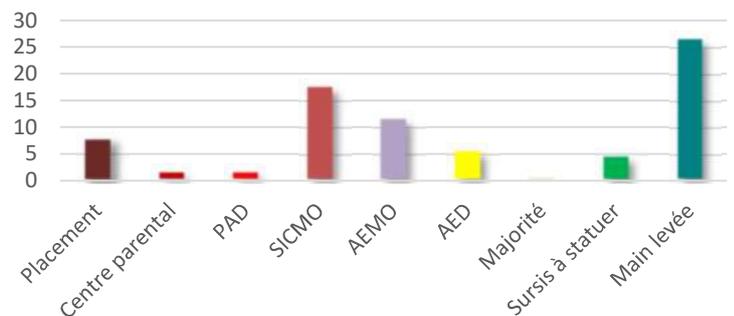
- Nombre d'enfants suivis dans l'année : 143 (63 familles)
- Entrées dans l'année : 72 – 55 judiciaires / 17 administratives
- Sorties dans l'année : 81
- Taux de rotation des mesures : 121,80%
- Durée moyenne de la prise en charge : 12 mois

### ORIENTATION EN FIN D'AED/AEMO-RENFORCEE



■ Mesures allégées ■ Mesures renforcées

### ORIENTATION EN FIN D'AED/AEMO-RENFORCEE



## ➤ Questionnaires de satisfaction

Seulement 5 retours en 2024. Les résultats sont donc de fait peu exploitables.

Les retours sont globalement positifs mais il est fait état d'une mesure ressentie comme intrusive, d'une difficulté à se sentir écouté, d'une difficulté à comprendre le sens des interventions en début de mesure.

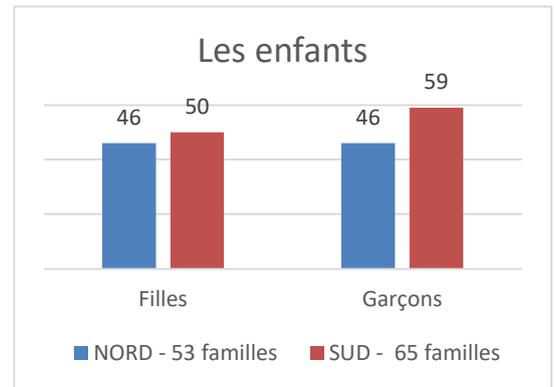
**Parole de Mme T**, mère d'un enfant accompagné : « Nous voilà le jour du Tribunal, et là...lors de l'audience, vous m'aviez entendue, peut-être pas comprise car pour moi, on ne comprend pas ce que l'on ne vit pas. Mais vous m'avez entendue, vous m'avez écoutée, ce jour-là j'ai existé, la dureté de la situation a existé, ce que je ressentais a eu assez d'importance à vos yeux pour que vous changiez votre façon de procéder. Ce n'est peut-être pas grand-chose pour vous, mais pour moi, ça a représenté énormément »

# Le SERVICE INTERVENTION CONTINUE EN MILIEU OUVERT

Le SICMO intervient dans le cadre de la protection de l'enfance, sur décision judiciaire ou administrative, pour garantir la sécurité et le développement des enfants, tout en soutenant les compétences parentales. L'année 2024 s'est déroulée dans un contexte de complexification croissante des situations familiales, nécessitant une mobilisation forte et constante des équipes.

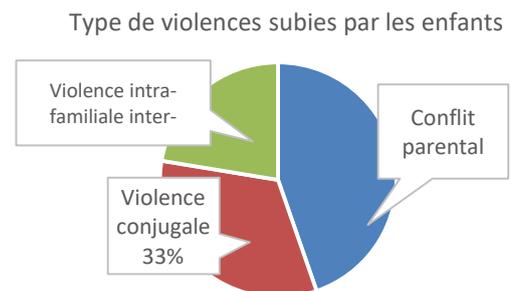
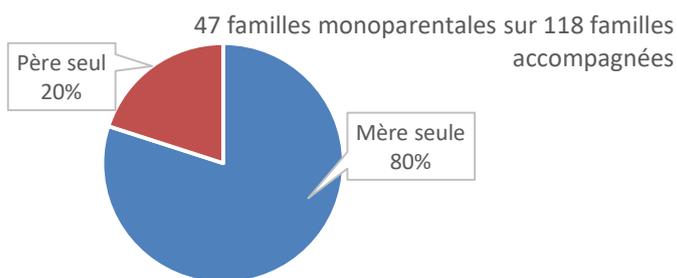
## Une activité en hausse en 2024

- **201 mineur·e·s accompagné·e·s, soit 116 familles**, contre **173 mesures** l'année précédente.
- Cette progression reflète :
  - L'intensification des demandes des juges des enfants et des UTS.
  - Des situations familiales de plus en plus complexes.



Les problématiques rencontrées restent multiples :

👉 violences intrafamiliales, carences éducatives, troubles du comportement et de santé mentale, absentéisme scolaire ou décrochage. 71 % des enfants accompagnés évoluent dans un climat de violence.



## Évolution du cadre d'intervention

- **Nouveau mode de tarification** différenciant les mesures renforcées et intensives.
- **Choix en 2024 du maintien d'un accompagnement intensif des familles et d'une astreinte téléphonique** pour garantir la continuité de la prise en charge.

Des équipes force de proposition. Parmi les projets marquants :

- Création d'une **mesure renforcée graduée**, rapprochant SICMO, AER.
- Réflexion autour d'une **option de répit**, avec hébergement temporaire pour permettre un temps de recul aux familles, accompagné par des travailleurs sociaux.

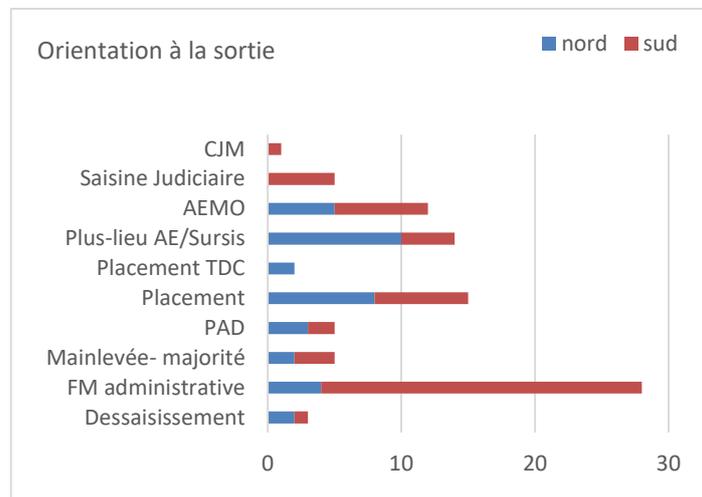
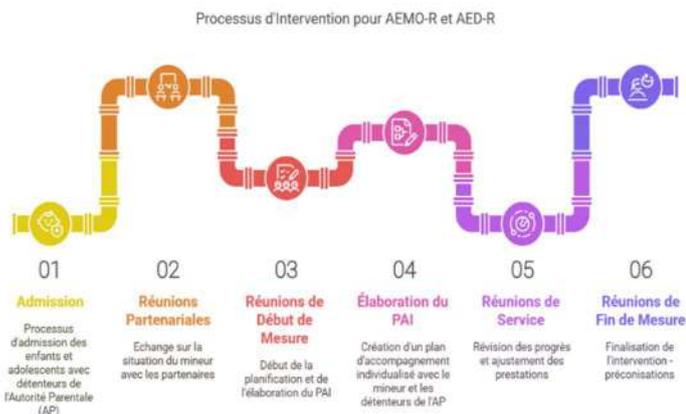
## Une approche pluridisciplinaire unique, gage de qualité des interventions

Les deux équipes du SICMO se distinguent par leur capacité à intervenir **dans la globalité du quotidien des enfants et des familles** :

- **Éducateur·rice·s spécialisé·e·s**
- **Psychologues**
- **TISF/ME** intervenant à domicile sur les temps de vie quotidienne
- **Infirmières**, soutien clé sur les questions de santé

La spécificité des mesures intensives se traduit par :

- Des **interventions fréquentes au domicile**, plusieurs fois par semaine
- Une **grande disponibilité des professionnel·le·s**, y compris en soirée
- Une **implication remarquable** des équipes, malgré les perspectives floues de l'avenir du service.



## Vie d'équipe et qualité de vie au travail :

Parce que nos métiers sont exigeants, nous faisons de la **qualité de vie au travail une priorité** :

- Organisation de **temps de cohésion**, moments de partage et de fédération
- Objectif : **soutenir le collectif**, prévenir l'épuisement et maintenir l'engagement
- 

## Réalisations 2024 :

- Participation au **collectif famille** et au **forum adolescent** piloté par la MDA
- Partenariat avec la **médiation familiale**
- Qu'elles soient ludiques, sportives ou une possibilité d'accès à la culture, les différentes **actions collectives** ont permis une ouverture aux enfants et adolescents, elles sont riches en observations et sont également un réel levier pour travailler la relation aux pairs. Le groupe de parole adolescent s'est poursuivi tout au long de l'année 2024.

## Perspectives 2025

En décembre 2024, le **Conseil Départemental 89 officialise l'arrêt de la mesure intensive** exercée par le SICMO, dans un contexte budgétaire contraint, d'où une réorganisation en cours :

- Rapprochement des services **AER, SICMO du CPEY**
- Mise en place de **temps de travail commun**
- **Uniformisation des pratiques** entre antennes
- Volonté partagée de **garder le cap sur l'intérêt de l'enfant**

## Conclusion

L'année 2024 aura été marquée par de nombreux défis, mais aussi par une **forte capacité d'adaptation** des équipes. Le SICMO reste un acteur essentiel de la protection de l'enfance dans l'Yonne, guidé par une priorité constante : **l'accompagnement des enfants et de leurs familles avec respect, engagement et professionnalisme.**

**Parole de N, 18 ans** : « si je n'avais pas eu d'éducateur dans ma vie, je serai parti" en ville" grâce à l'accompagnement que j'ai eu, je suis la personne que je suis aujourd'hui... »

**Parole de S, 10 ans** : « heureusement que l'éducatrice est arrivée parce qu'on était en danger avec mon beau père...maintenant on est chez papa, en sécurité, c'est ce que je voulais de toute façon mais maman allait être triste... on a pu en parler avec l'éducatrice... avec l'éducatrice on a essayé de parler avec maman mais elle veut pas comprendre qu'on est en danger avec mon beau père, donc tant pis on la voit moins... maintenant mes parents ont compris qu'il faut qu'ils se parlent, ils passent moins par moi ou ma grande sœur »

**Parole de Mme R** : « On nous prend pour des imbéciles, avec vous, ils vont voir qu'on fait les choses. Vous nous dites les choses sans détour, ça rassure. » « Ça nous a aidé à avoir les ressources pour faire les choses et en arriver là. »  
« De l'aide pour avoir plus d'assurance et savoir être plus ferme ».

# LE POLE DE SOUTIEN A LA PARENTALITÉ



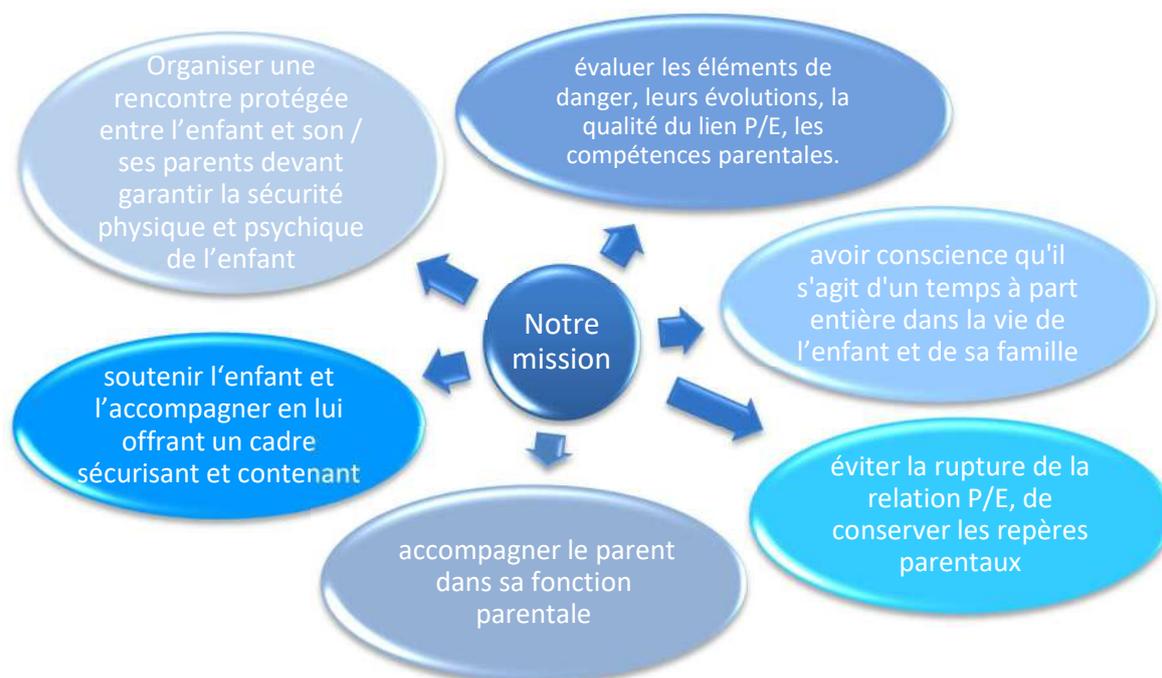
# Les VISITES MEDIATISEES

Le service, c'est une équipe pluridisciplinaire de :

- **7 éducateurs** (équivalent 6 temps plein),
- **2 psychologues** (0,85 ETP),
- 1 secrétaire, 1 comptable, 1 chef de service.

Nous intervenons sur **trois sites principaux** : **Auxerre, Saint-Clément et Migennes**, avec un développement des interventions dans le sud du département, notamment à **Avallon**, en lien avec les services du Conseil Départemental.

Les missions :



Chaque Visite Médiatisée est singulière. L'accueillant peut tour à tour être **observateur, médiateur**, ou plus discret, mais il est toujours **présent et disponible**. Il observe, accompagne.

L'accueillant retranscrit toujours le contenu de ses observations, des échanges, de la qualité du lien, de l'état émotionnel du parent, de l'enfant, afin de notifier au Juge les évolutions (ou non) lors du bilan de fin de mesure.

Une VM c'est un processus complet :

- **Avant** : accueil quand c'est nécessaire de l'enfant 15 minutes avant le début de la visite pour préparer et sécuriser la VM, Organiser et planifier la VM, établir et éventuellement modifier les calendriers, contacter les différents lieux d'accueil des enfants
- **Pendant** : assurer la rencontre en garantissant la sécurité des enfants
- **Après** : échange 15 minutes après la visite avec l'enfant quand c'est nécessaire, réaliser un compte-rendu de la rencontre et en faire part au service gardien de

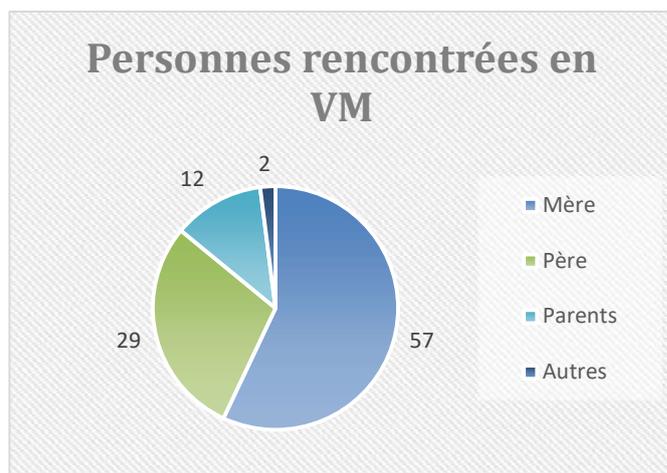
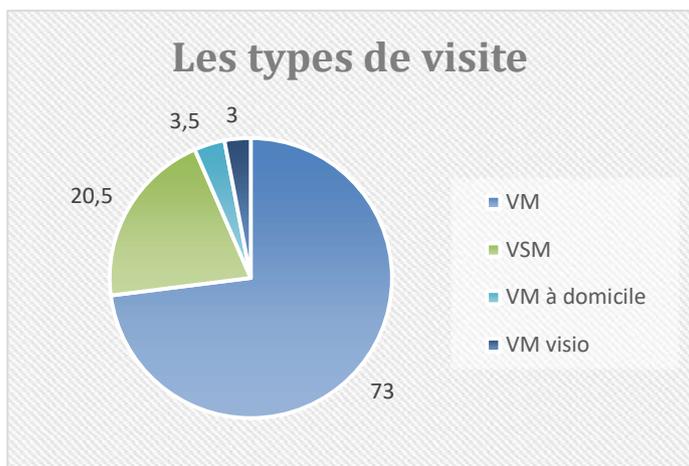
l'enfant, participer aux temps d'échange avec les partenaires, réaliser avant l'échéance un bilan des rencontres.



### L'activité du service en 2024 :

- 502 VM programmées, 360 réalisées, soit 28 % d'annulation pour l'ASE Paris
- 2047 VM programmées, 1458 réalisées, soit 29 % d'annulation pour le CDY
- 64 nouvelles familles suivies par le service,
- 181 enfants accompagnés sur l'année
- Partenariat renforcé avec Sens et Joigny-Migennes

On note une **augmentation de 28 % de visites à deux professionnels** (éducateur + psychologue) pour l'ASE Paris, renforçant ainsi la qualité de l'accompagnement.



### Réalisations 2024

- **Finalisation du projet de service,**
- **Développement d'actions collectives** pour renforcer le lien enfants-lieux d'accueil-service,
- **Nouveaux outils** : règlement mis à jour, travail sur les émotions, questionnaire de satisfaction,
- **Amélioration de l'accueil** sur le site de Saint-Clément,
- **Renforcement de la communication et promotion des métiers** : accueil de stagiaires, interventions à l'IRTSS de Melun.

### Les projections 2025 :

- Approfondir l'usage de la **VM systémique** et des outils relationnels,
- Renforcer les **actions collectives** et les outils de participation des enfants (loi 2002-2),
- Valider les documents structurants : projet de service, règlement,

Et surtout, **développer encore les partenariats**, car c'est ensemble que nous créons un accompagnement cohérent et durable pour les enfants et leurs familles



# Service de Médiation Familiale

## L'équipe en 2024

Médiatrice familiale 1.5 ETP (+0.5 ETP vacant)  
 Chef de service 0.2 ETP

Secrétaire 0.2 ETP  
 Comptable 0.2 ETP

**Zone non couverte :** Secteur de Migennes

## Nos Missions

- Résoudre les **conflits familiaux** de manière apaisée
- Aider les familles à **co-construire leurs responsabilités parentales**
- Favoriser le **dialogue intergénérationnel**



## Nos Actions en Chiffres

### Premiers contacts

Action	Nombre	Bénéficiaires
Informations collectives et Permanences au Tribunal	35 séances	688 personnes
Entretiens d'information préalable	701 entretiens	844 personnes

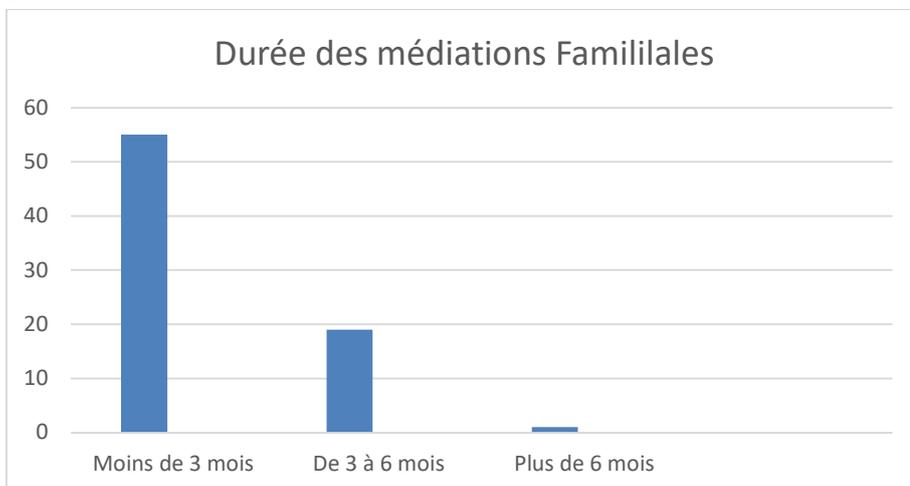
## Médiations Familiales (MF)

Soit 280 enfants concernés



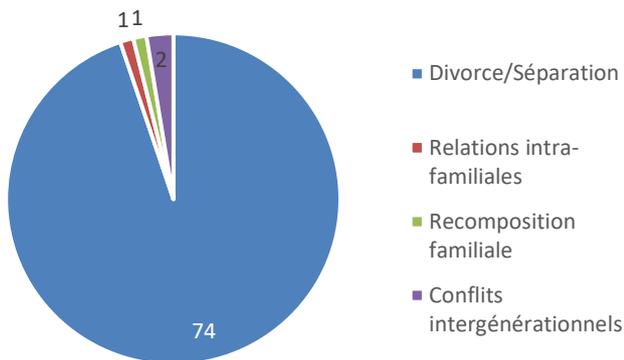
Type	Nombre	Séances	Bénéficiaires
MF judiciaires	50		
Dont sur incitation du juge	43		
MF conventionnelles	28		
<b>Total</b>	<b>78</b>	<b>181</b>	<b>156</b>

## Durée des médiations



## Motifs des médiations et Résultats

Motifs des médiations familiales



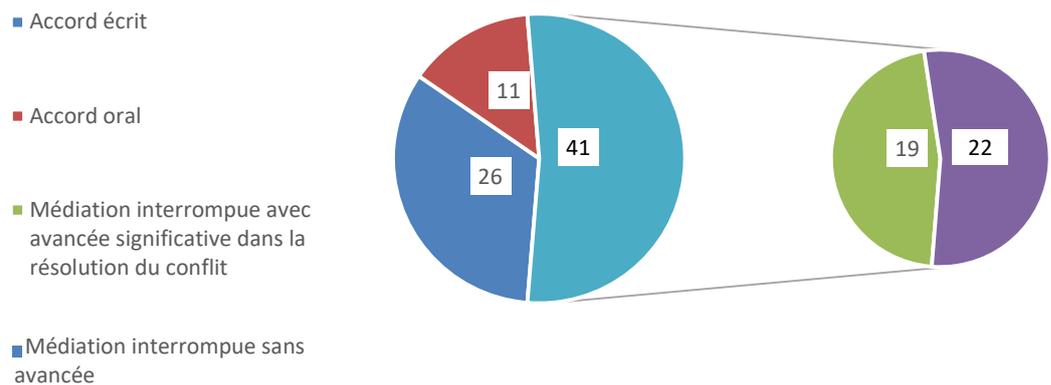
### Origine des médiations :

Principalement orientées par le JAF

### Tendance :

Augmentation des remédiations (retour à la médiation au lieu de saisir la Justice)

Issue des médiations



## Les Objectifs 2025

- Relancer la promotion de la médiation familiale
- Harmoniser les conditions d'accueil (salles, confidentialité)
- Renouer les partenariats avec la CAF, les tribunaux, le secteur libéral



# LE POLE D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE



## Les STUDIOS - MNA

### Le service studios/MNA c'est :

- Une équipe de 4 travailleurs sociaux,
- Deux publics accompagnés : des jeunes de l'ASE et des Mineurs Non Accompagnés,
- Des jeunes de 14 à 21 ans,
- 27 places et des appartements à Sens, Joigny, Migennes et Auxerre

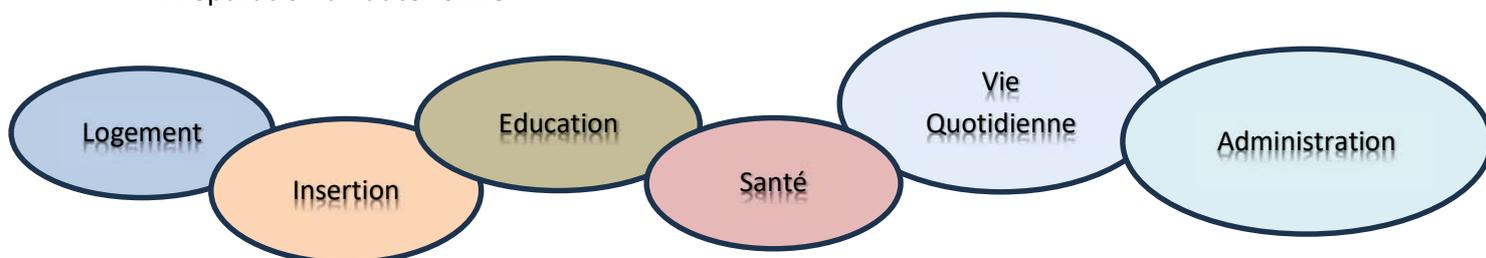
Le contexte en 2024 : Absence partielle du chef de service, mouvements au sein de l'équipe.

### Le Public accompagné



### Les Missions du service

- Hébergement, accompagnement éducatif et socio-professionnel
- Élaboration d'un projet de vie adapté à chaque situation
- Préparation à l'autonomie



### Les Modalités d'accompagnement

- Vie quotidienne
- Scolarité / projet professionnel
- Démarches santé / administratives
- Sortie et autonomie
- Ecoute et valorisation

### Les Compétences des professionnels

- Maîtrise des spécificités du public ASE / MNA
- Capacités à adapter outils et procédures spécifiques
- Travail pluridisciplinaire et hyper-adaptabilité aux besoins et aux capacités des jeunes

## Évolution de la situation des jeunes

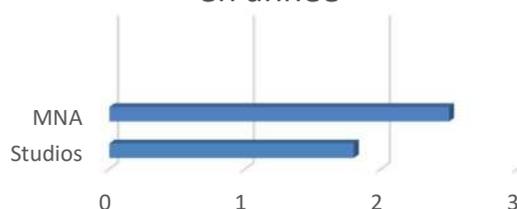
- Les jeunes accueillis présentent des situations de plus en plus complexes nécessitant une prise en charge pluri-partenaire (santé mentale, déscolarisation, justice, handicap).
- 2/3 des jeunes hébergés en studio n'étaient ni en formation ni à l'école à leur arrivée.
- Des parcours souvent marqués par des traumatismes et un manque de projet nécessitant un travail de levée des freins en amont de l'accompagnement à l'autonomie
- L'état psychique est préoccupant, avec des besoins importants en suivi psychologique. L'accès aux soins reste difficile.

## L'activité en 2024

Entrées/Sorties en 2024



Durée de l'accompagnement en année



## Les partenaires du service

- Le Conseil Départemental,
- les professionnels du soin
- les bailleurs et administrations publiques
- les associations
- les entreprises
- les organismes de formation

## Retour sur les Objectifs 2024

- Mise en place de temps collectifs pour créer du lien social et renforcer la relation jeunes-professionnels.
- Travail engagé sur le projet de service et les supports d'information (plaquettes, règlements)

## Les Objectifs pour 2025

- Finaliser les livrets d'accueil et les projets de service.
- Préparer l'évaluation HAS.
- Développer la **pair-aidance** via un projet partenarial.
- Renforcer les actions collectives pour favoriser la socialisation.
- Créer un **Conseil de la Vie Sociale (CVS)** pour impliquer les jeunes dans la vie du service.

## Conclusion

- Renforcement des pratiques professionnelles malgré une année instable
- Bonne dynamique d'autonomie chez les jeunes
- Poursuite de l'adaptation et de l'innovation éducative en 2025 pour accompagner les jeunes présentant des problématiques nouvelles, notamment la prostitution.

**Parole de M (MNA)** « Merci pour tout. L'accompagnement a changé beaucoup de choses, je travaille, j'ai été à l'école, je me soigne, j'avais pas tout ça avant, je suis content »

# LE POLE JUDICIAIRE



# Le SERVICE INVESTIGATION EDUCATIVE

## QUEL EST L'OBJECTIF DU SIE ?

Recueillir et analyser des éléments sur la situation scolaire, familiale et sanitaire, sociale et éducative du jeune et de sa famille.

Notre investigation constitue une aide au magistrat dans sa prise de décisions, lui permettant de vérifier si les conditions d'une intervention judiciaire sont réunies, et de proposer si nécessaire des réponses adaptées à la situation.

## QUI EST CONCERNE ?

Enfants mineurs,  
de la naissance à la majorité :  
73 filles et 61 garçons

## C'EST QUOI UNE MJIE ?

La Mesure Judiciaire d'Investigation Educative (MJIE) ordonnée pour 6 mois, vise à évaluer la situation globale d'un mineur sur mandat du juge des enfants.

## COMBIEN DE MESURES REALISEES ?

134 mesures pour une habilitation  
de 150/an

## COMMENT ?

Réalisation de l'investigation par une équipe pluri-professionnelle : des éducateurs spécialisés et des psychologues

## OU SE PASSE L' INVESTIGATION ?

L'investigation se réalise dans notre service, au domicile de la famille, et avec nos partenaires.

## QUAND ?

A la suite d'une information préoccupante, d'un signalement ou d'une préconisation de service social.

## Composition de l'équipe

- 1 Chef de service
  - 1 Assistante administrative
  - 3 Travailleurs sociaux qui se partagent le territoire entre le Nord et le Sud
  - 2 Psychologues
- Des changements dans l'équipe en 2024.

## Rappel des objectifs de l'année précédente

1. Renforcement de l'équipe éducative
2. Réflexion sur l'évaluation et la caractérisation du danger pour le mineur dans les écrits professionnels

## Réalisations de l'année 2024

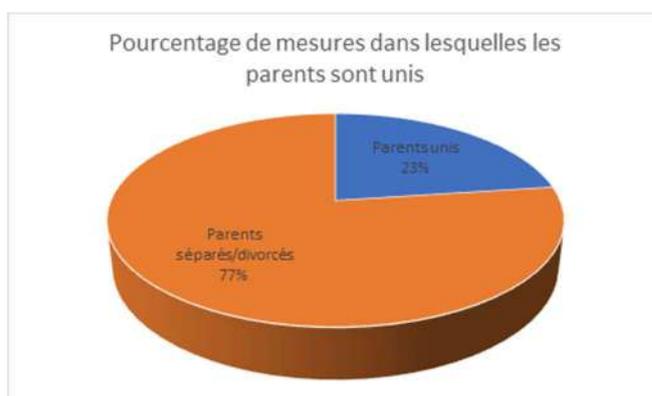
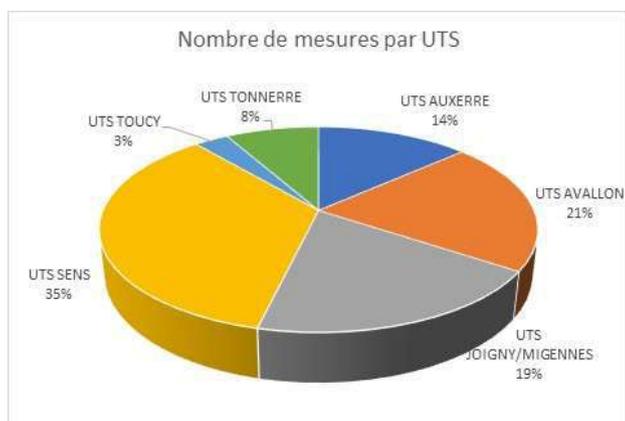
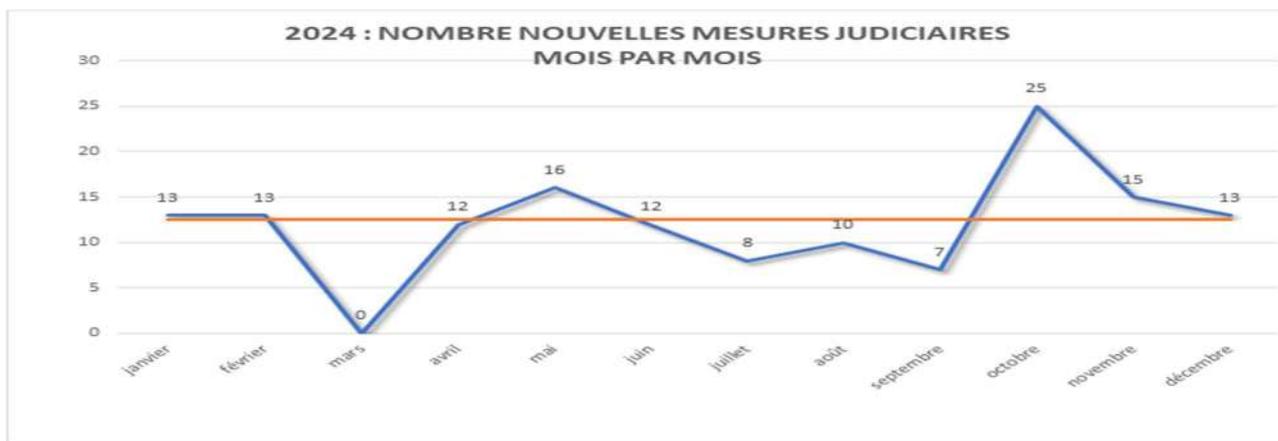
1. Nouvelle habilitation pour 150 mesures, accordée par la PJJ.
2. Renforcement de l'équipe éducative (psychologue, éducateur)
3. Prospection des formations : écrits professionnels, référentiel HAS, et proposées par la PJJ (Formation 2025)

## Perspectives 2025

1. Poursuite du renforcement de l'équipe (équilibre Nord/sud)
2. Mise en place de réunions de réflexions éthique et pratique sur le déroulement d'une Mesure Judiciaire au CPEY (Réunions dites de « chantier » - 6 séances de 3 heures dans l'année)
3. Maintien des Groupes d'Analyse de la Pratique (GAP) – 6 séances dans l'année.
4. Projet de déménagement de l'antenne nord et mise à jour documentaire
5. Projet de réaménagement et réinstallation du service de l'antenne sud
6. Réflexion sur la possibilité d'une double activité pour le service en cas de baisse de charge des mesures judiciaires

## Statistiques du SIE:

- Nombre d'enfants : **134 mineurs (+5,5%) pour 83 familles (+98%)**
- Âgés de 3 semaines à 17 ans.
- Moyenne d'âge : 8 ans et 2 mois
- Durée de la prise en charge : 6 mois



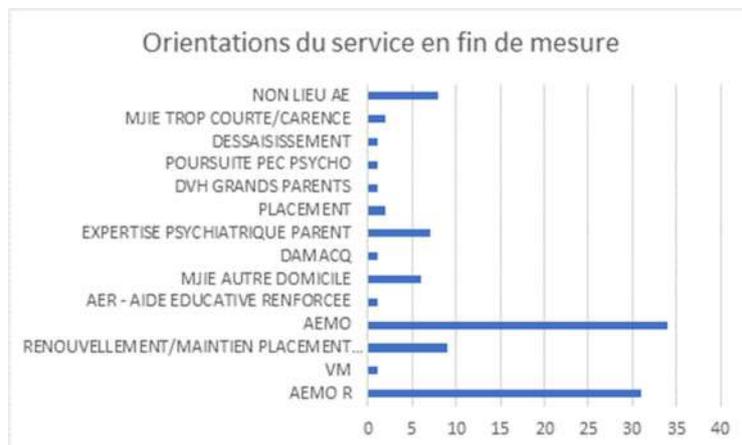
Proportion d'enfant issu de famille monoparentale : 36% (48 MJIE sur 134)

Proportion de familles monoparentales : 39% (32 familles sur 83)

Typologie des familles : 77% de parents séparés/divorcés (dont 36% en situation monoparentale sur le nombre de MJIE)

### ➤ Partenariats

- Etablissements scolaires
- Services médico-sociaux
- Services de Protection de l'Enfance (administratifs et judiciaires, publics et associatifs)
- Services de Police et de Gendarmerie



## 2024 c'était aussi :

La participation de 10 enfants accompagnés par le CPEY au tournoi des défenseurs de l'enfance organisé par la CNAPE, Convention Nationale pour la protection de l'enfance en novembre 2024. Ce tournoi regroupait 20 équipes d'enfants représentant les 20 équipes de la ligue 1 de la FFF. Avant la participation à ce tournoi, les enfants ont pu rencontrer les joueurs de l'AJA, échanger quelques ballons avec eux, visiter les coulisses du stade Abbé deschamps et se sont vus remettre leurs équipements par l'entraîneur de l'AJA. Cela a été l'occasion de prendre le train, le métro et l'avion, mais surtout de rencontrer d'autres équipes et de partager un moment magique.



### Guédelon :

Une journée de travail et de cohésion s'est tenue le 14 octobre 2024 à Guédelon. C'était également l'occasion de fêter **les 70 ans de l'association**.

Le matin, les professionnels ont bénéficié d'une intervention sur la RSE. L'après-midi, une visite du site a été proposée.

Sur les 33 % de salariés ayant répondu au questionnaire de satisfaction, 96% se disent satisfaits ou très satisfaits de cette journée. Si les retours sur l'intervention sur la RSE sont mitigés (74 % ont été peu ou pas intéressés), 48% des salariés évaluent que ce temps a permis de mieux connaître les professionnels des autres services et les membres du CA.

Les salariés ont fait des propositions de thématique et d'activités visant à favoriser l'interconnaissance pour les années à venir.



# ANNUAIRE DES SERVICES

## PÔLE D'INTERVENTION EN MILIEU OUVERT

### Service d'Action Éducative en Milieu Ouvert

#### AEMO Sud :

51, rue Darnus  
89000 AUXERRE  
☎ : 03.86.72.02.00

#### AEMO Nord :

7, rue des Sciots  
89100 SENS  
☎ : 03.86.65.50.56

aemo@cpey.fr

### Service d'AED et d'AEMO Renforcée

#### AER :

51, rue Darnus  
89000 AUXERRE  
☎ : 03.86.51.36.10  
aer@cpey.fr

### Service d'AED et d'AEMO Intensive

#### SICMO Sud :

51, rue Darnus  
89000 AUXERRE  
☎ : 03.86.72.22.99

#### SICMO Nord :

51, Boulevard du Mail  
89100 SENS  
☎ : 03.86.95.19.24

sicmo@cpey.fr

## PÔLE D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE D'ADOLESCENTS ET DE JEUNES MAJEURS

### Service Studios—Mineurs Non Accompagnés

#### Studios—MNA :

51, rue Darnus  
89000 AUXERRE

☎ : 03.86.72.22.00  
studios@cpey.fr

## PÔLE DE SOUTIEN A LA PARENTALITÉ

### Service de Visites Médiatisées

#### VM

**St Clément :**  
15 bis, rue du Port  
89100 ST CLEMENT

#### VM

**Auxerre :**  
51, rue Darnus  
89000 AUXERRE

☎ : 03.86.64.97.67  
vm@cpey.fr

#### VM

**Migennes :**  
1, rue de Simmern  
89400 MIGENNES

### Service de Médiation Familiale

#### MF Auxerre :

51, rue Darnus  
89000 AUXERRE

#### MF Sens :

9, rue de la Gare  
89100 SENS

#### MF Migennes

1, rue de Simmern  
89400 MIGENNES

☎ : 03.86.51.29.15  
mf@cpey.fr

## PÔLE JUDICIAIRE

### Service de Mesure Judiciaire d'Investigation Éducative et de Réparation Pénale

#### SIE-RP Auxerre

96, rue de Paris  
89000 AUXERRE

#### SIE-RP St Clément

15 bis, rue du Port  
89100 ST CLEMENT

☎ : 03.86.51.37.58  
sie-rp@cpey.fr



# PARTENAIRES

## FINANCEURS



Mission Locale du Sénonais



ministère  
éducation  
nationale



## ADHESIONS



Retrouvez toutes nos informations sur notre site  
[www.cpey.fr](http://www.cpey.fr)



The image shows a screenshot of the website for the Comité de Protection de l'Enfance de l'Yonne (CPEY). The header includes the organization's logo and name, along with navigation links for 'NUMÉROS D'URGENCE', 'RECRUTEMENT', and 'NOUS CONTACTER'. A secondary navigation bar contains 'Accueil', 'Les pôles & services', 'L'association', 'Besoin d'aide?', and 'Actualités'. The main content area features a 'BIENVENUE' section with the heading 'Le CPEY vous accompagne' and a sub-heading 'Découvrez les pôles et services du Comité de Protection de l'Enfance de l'Yonne'. Below this, there are four vertical banners, each with a white plus sign in a circle at the top. The banners are blue, green, purple, and yellow. Each banner depicts a different group of people: the blue banner shows a woman and a child; the green banner shows a man and a woman; the purple banner shows a woman and a man; and the yellow banner shows a man and a woman. The text below the banners states that the CPEY helps more than 1400 minors each year and provides instructions on how to explore the services.

**Comité de Protection de l'Enfance de l'Yonne**  
Association Loi 1901

NUMÉROS D'URGENCE    RECRUTEMENT    [NOUS CONTACTER](#)

Accueil    Les pôles & services ▾    L'association ▾    Besoin d'aide ? ▾    Actualités

**BIENVENUE**  
**Le CPEY vous accompagne**

Découvrez les pôles et services du Comité de Protection de l'Enfance de l'Yonne

Le CPEY aide plus de 1400 mineurs chaque année.

Cliquez sur les pôles pour découvrir les services associés ou continuez votre navigation pour en savoir plus sur le CPEY.

# Mes notes

---

A series of horizontal dotted lines for writing notes.



**COMITE DE PROTECTION  
DE L'ENFANCE de L'YONNE**

96, rue de Paris

8900 AUXERRE

Tel : 03.86.72.19.17

Mail : [cpey@cpey.fr](mailto:cpey@cpey.fr)

Site internet : [www.cpey.fr](http://www.cpey.fr)